

## COMMUNE DE WATTEN

## ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 2024/168

INTERDICTION DE CIRCULATION ALLEE DES ROSES  
TRAVAUX DE DEMOLITION POSTE TRANSFORMATEUR

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code de la Route,

Vu la demande présentée par M. SCIMIA Giacomo représentant la société  
SATTAM, dans le cadre de la démolition d'un poste transformateurConsidérant qu'il convient de prendre des mesures pour assurer la sécurité  
des usagers et faciliter le bon déroulement de ce chantier**ARRÊTE**

**Art 1 :** La circulation de tous les véhicules sera restreinte au droit du chantier à partir du mercredi 24 juillet pendant une durée de 30 jours calendaires. Un employé vigie veillera à la circulation aux abords du chantier.

**Art 2 :** Ces dispositions entreront en vigueur dès la pose par l'entreprise de la signalisation réglementaire. L'entreprise s'assurera du maintien d'une signalisation précise et correcte pendant toute la durée du chantier, ainsi que du passage de tous les véhicules de secours et de ramassage des ordures ménagères du SIROM Flandre Nord.

**Art 3 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- La gendarmerie et les sapeurs- pompiers

Fait à WATTEN, le 22 juillet 2024

Le Maire.

\*\*\*\*\*

POUR COPIE CONFORME

Le Maire,



Daniel DESCHODT.